

ASSEMBLEE DE CORSE

DELIBERATION N° 95/22 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE PORTANT ADOPTION DU PROJET DE CALENDRIER SCOLAIRE DE L'ACADEMIE DE CORSE POUR LA PERIODE 1995-1996

SEANCE DU 27 MARS 1995

REÇU LE

12. AVR. 1995

PREFECTURE DE CORSE

L'An mil neuf cent quatre vingt quinze, et le vingt sept mars, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Paul de ROCCA SERRA.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

François ALFONSI, Nicolas ALFONSI, Pascal ARRIGHI, Jean-Marc BALESI, Eugène BERTUCCI, Dominique BIANCHI, Dominique BUCCHINI, Pierre-Jean CASTA, Joseph-Antoine CHIARELLI, Jean-Charles COLONNA, Paul COMBETTE, Jacques FIESCHI, Sauveur GANDOLFI-SCHEIT, Jean JALPI, Norbert LAREDO, Paul-Antoine LUCIANI, Pierre-Jean LUCIANI, Antoine-Louis LUISI, Marie-Paule MANCINI-NERI, Emile MOCCHI, Michel MORETTI, François MOSCONI, Paul PERFETTINI, Pierre-Timothée PIERI, Paul-Donat POLI, Paul QUASTANA, Simon-Jean RAFFALLI, Jean-Paul de ROCCA SERRA, Paul SCARBONCHI, Joseph SISTI, Jean-François STEFANI, Alphonse TAMBURINI, Marie-Jeanne VIDAILLET-PERETTI

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR:

M. Vincent AVOGARI de GENTILI à Mme Marie-Jeanne VIDAILLET-PERETTI

Mme Marie-Josée BELLAGAMBA à M. Dominique BIANCHI

M. Jean BIANCUCCI à M. Norbert LAREDO

M. Dominique BURESI à M. Michel MORETTI

M. Pierre-Philippe CECCALDI à M. Emile MOCCHI

M. Edouard CUTTOLI à M. Jean JALPI

M. Antoine GAMBINI à M. Jean-Charles COLONNA

M. Ours-Ange-Pierre GRIMALDI à M. Pierre-Timothée PIERI

M. Jules-Paul NATALI à Mme Marie-Paule MANCINI-NERI
M. Pierre POGGIOLI à M. Joseph SISTI
M. Jean-Guy TALAMONI à M. Paul QUASTANA
M. Michel VALENTINI à M. François MOSCONI

ETAIENT ABSENTS : MM.

Jean-Louis ALBERTINI, Henri ANTONA, Jules-Laurent FERRANDI, Jean-Baptiste LANTIERI, Félix LUCIANI, Toussaint LUCIANI

REÇU LE

12. AVR. 1995

L'ASSEMBLEE DE CORSE

PREFECTURE DE CORSE

- VU** la loi n° 82/213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
- VU** la loi n° 83/663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n° 83.8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,
- VU** la loi n° 86/16 du 6 janvier 1986 relative à l'organisation des régions et portant modification des dispositions relatives au fonctionnement des conseils généraux,
- VU** la loi n° 86/972 du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
- VU** la loi n° 91/428 du 13 mai 1991 portant statut de la Collectivité Territoriale de Corse,
- VU** l'avis n° 95/05 du Conseil Economique, Social et Culturel,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif,
- SUR** rapport de la Commission de la Culture, de l'Education, de la Formation et de l'audiovisuel présenté par M. Pierre-Timothée PIERI,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE PREMIER :

ADOPTÉ ainsi qu'il suit, le projet de calendrier scolaire 1995-1996 intéressant l'Académie de Corse :

RENTREE SCOLAIRE DES ENSEIGNANTS	LUNDI 11 SEPTEMBRE 1995
RENTREE SCOLAIRE DES ELEVES	MARDI 12 SEPTEMBRE 1995
TOUSSAINT	DU SAMEDI 28 OCTOBRE 1995 AU LUNDI 6 NOVEMBRE 1995
NOEL	DU JEUDI 21 DECEMBRE 1995 AU JEUDI 4 JANVIER 1996
HIVER	DU SAMEDI 17 FEVRIER 1996 AU LUNDI 4 MARS 1996
PRINTEMPS	DU SAMEDI 6 AVRIL 1996 AU LUNDI 22 AVRIL 1996
FIN DE L'ANNEE : - pour les écoles : - élèves - enseignants	REÇU LE 12. AVR. 1995 PREFECTURE DE CORSE SAMEDI 29 JUIN 1996 MARDI 2 JUILLET 1996
- pour les collèges : - élèves - enseignants	SAMEDI 29 JUIN 1996 SAMEDI 6 JUILLET 1996
- pour les lycées : - élèves - enseignants	MARDI 25 JUIN 1996 SAMEDI 6 JUILLET 1996

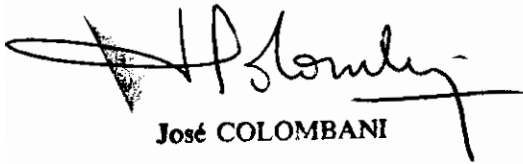
ARTICLE 2 :

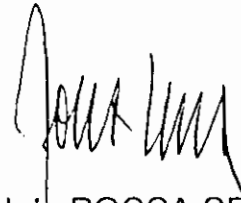
La présente délibération qui pourra être diffusée partout où besoin sera, fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

Ajaccio, le 27 Mars 1995

Pour copie certifiée conforme à l'original,
Pour le Président de l'Assemblée de Corse
et par délégation,
L'Administrateur Général des Assemblées

Le Président de l'Assemblée de Corse,


José COLOMBANI



Dr Jean-Paul de ROCCA SERRA

REÇU LE
12. AVR. 1995
PREFECTURE DE CORSE